



Conseil des produits agricoles  
du Canada

Farm Products Council  
of Canada

Conseil des produits agricoles du Canada

Plan d'accessibilité :

Rapport d'étape

2025

Canada

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

**Conseil des produits agricoles du Canada**

Ferme expérimentale centrale  
960, avenue Carling  
Édifice 59  
Ottawa Ontario K1A 0C6  
Téléphone : (613) 759-1555

<https://www.canada.ca/fr/conseil-produits-agricoles.html>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada représenté par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 2025

Cat.: A99-2/6F-PDF

ISBN: 2819-2869

## **Général**

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) est une micro-organisation et un partenaire du portefeuille d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Le CPAC occupe le bâtiment 59 de la Ferme expérimentale centrale dans la Région de la capitale nationale (RCN), un bâtiment autonome appartenant à AAC. AAC fournit d'importants services de soutien administratif au CPAC, y compris l'accès à bon nombre de leurs systèmes, applications et infrastructures de GI/TI.

Tout commentaire sur les obstacles ou le plan d'accessibilité peut être envoyé au CPAC, en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Conseil des produits agricoles du Canada  
960, avenue Carling, bâtiment 59  
Ottawa, Ontario  
K1A 0C6  
Par téléphone: 613-759-1555  
Par email: [fpcc-cpac@fpcc-cpac.gc.ca](mailto:fpcc-cpac@fpcc-cpac.gc.ca)

**Progrès au 31 décembre 2025** : Aucun retour concernant les obstacles ou sur le plan d'accessibilité n'a été reçu.

## **Emploi**

Les obstacles à l'accessibilité à l'emploi sont évalués en permanence.

Le CPAC est desservi par l'équipe des ressources humaines d'AAC et, à ce titre, le CPAC est en mesure de tirer parti des connaissances et des outils de notre partenaire de portefeuille. Des conseils généraux et des recommandations pour surmonter les obstacles potentiels sont fournis par AAC tout au long de chaque processus d'embauche. Les experts d'AAC fournissent également un soutien et des commentaires pendant le processus de rédaction des politiques et des procédures spécifiques au CPAC, permettant encore une fois de tirer parti de leur expertise en matière d'accessibilité et de l'intégrer à notre direction interne.

**Progrès au 31 décembre 2025** : Les obstacles à l'accessibilité sont évalués et adressés de manière continue.

## **L'environnement bâti**

Le CPAC occupe le bâtiment 59 de la Ferme expérimentale centrale dans la RCN, un bâtiment détenu et exploité par AAC. Le CPAC et AAC partagent la responsabilité des

changements importants apportés au bâtiment et travaillent ensemble pour s'assurer qu'il reflète les normes d'accessibilité actuelles.

**Progrès au 31 décembre 2025:** Aucun problème ni obstacle à l'accessibilité n'a été identifié.

## **Technologies de l'information et de la communication (TIC)**

Le CPAC a identifié un obstacle spécifique à l'accessibilité des TIC.

Les documents de tiers parties qui doivent être affichés sur le site web du CPAC peuvent constituer un obstacle à l'accessibilité.

Le CPAC continuera de suivre les mises à jour des politiques et de dialoguer avec les tiers ainsi qu'avec AAC pour trouver des solutions qui permettraient de progresser dans ce domaine.

Le CPAC s'engage à maintenir une norme d'accessibilité élevée, telle que définie dans la Norme sur l'accessibilité des sites Web et la Norme sur l'optimisation des sites Web et des applications pour les appareils mobiles. La page Web du CPAC fournit des directives sur la façon d'obtenir des informations publiées dans des formats alternatifs tels que l'impression régulière, le braille ou d'autres formats appropriés.

De plus, le CPAC dépend d'AAC pour toute l'infrastructure informatique (p. ex. réseau, ordinateurs portables, mobile, ligne terrestre). À ce titre, le CPAC travaille en étroite collaboration avec AAC sur la mise en œuvre des mises à niveau des fonctionnalités, y compris l'accessibilité.

**Progrès au 31 décembre 2025 :** Le CPAC n'a reçu aucun commentaire à ce sujet.

## **Communication autre que TIC**

Les communications internes du CPAC avec le personnel et les communications externes avec les intervenants se font régulièrement dans de multiples formats pour assurer l'accessibilité. Les réunions en personne, les réunions virtuelles, les discussions individuelles, les discussions de groupe, les courriels et les outils de gestion de l'information sont autant de méthodes utilisées pour communiquer divers messages à divers publics. Pour les éléments importants, plusieurs méthodes sont utilisées pour s'assurer que les messages sont en mesure d'atteindre le public plus pleinement.

**Progrès au 31 décembre 2025** : Le CPAC n'a reçu aucun commentaire faisant état d'obstacles à la communication interne ou externe.

## **L'achat de biens, de services et d'installations**

La taille du budget du CPAC permet peu d'opportunités d'approvisionnement. Cependant, le CPAC s'est assuré que les biens achetés pour être utilisés au bureau conviennent aux personnes ayant des capacités différentes. Par exemple, les postes de travail nouvellement achetés conviennent au travail assis/debout, et les zones de collaboration comprennent une variété d'options de sièges, offrant plus d'options pour ceux qui ont des capacités différentes.

**Progrès au 31 décembre 2025**: Le CPAC n'a reçu aucune plainte concernant des biens, des services ou des installations.

## **La conception et la prestation de programmes et de services**

Les réunions du conseil ne sont pas publiques. Elles peuvent être en personne, virtuelles ou hybrides. Les besoins en matière d'accessibilité des membres du Conseil et du personnel de soutien sont examinés au cas par cas.

Les audiences sur les plaintes se font sur invitation seulement. Elles peuvent être en personne, virtuels ou hybrides. Les besoins en matière d'accessibilité sont examinés au cas par cas.

L'accessibilité est prise en considération lors des audiences publiques.

**Progrès au 31 décembre 2025** : Le CPAC n'a reçu aucun commentaire sur des enjeux d'accessibilité pour la prestation de programmes et de services.

## **Transportation**

Le CPAC n'entretient aucun véhicule et ne fournit aucun service de transport aux visiteurs ou au personnel.

**Progrès au 31 décembre 2025**: S/O

## **Consultations**

En tant que micro-organisation, la consultation directe avec le personnel et les membres du Conseil est régulière et continue. En tant que partenaire de portefeuille, le CPAC utilise également les outils, les politiques et les procédures d'AAC. Le CPAC continuera d'accepter et de solliciter des commentaires afin de continuer à dialoguer avec les intervenants concernant l'accessibilité.

**Progrès au 31 décembre 2025** : La direction de CPAC entretient des contacts réguliers avec l'ensemble de ses employés et partenaires. Ce dialogue permanent permet de répondre aux besoins spécifiques, le cas échéant.